

La publication de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante: Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance ordinaire du 7 mai 2018 et signé par le maire et la greffière ou leurs substituts.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC



## SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 17 AVRIL 2018

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS TENUE LE MARDI 17 AVRIL 2018 À 8 h 30, EN LA SALLE JEAN-BAPTISTE-SASSEVILLE DE LA MAIRIE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS.

Sont présents :

Monsieur le maire Simon Deschênes	
Monsieur Charles Soucy	conseiller district n° 1
Madame Ariane Lévesque	conseillère district n° 2
Monsieur Marc Portelance	Conseiller district n° 3
Monsieur Simon Pelletier	conseiller district n° 4
Monsieur Benoît Thibault	conseiller district n° 5
Monsieur Jacques Létourneau	conseiller district n° 6

Sont aussi présents :

Madame Josée Latour	trésorière
Monsieur Martin Richard	directeur général
Me Sylvie Lepage	greffière

Membres de ce conseil formant quorum sous la présidence du monsieur le maire Simon Deschênes.

18-04-110 1- Approbation de l'ordre du jour  
IL EST PROPOSÉ PAR SIMON PELLETIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE

18-04-111 2- Ouverture du poste de contremaître  
CONSIDÉRANT que monsieur René-Jean Dugas prendra sa retraite en juillet prochain.  
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES LÉTOURNEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser l'ouverture du poste de contremaître à l'interne et à l'externe simultanément. Le comité de sélection sera formé de messieurs Simon Deschênes, Jacques Létourneau, Martin Richard et Jean-François Landry.

ADOPTÉE

18-04-112 3- Aides financières de la Ville aux organismes communautaires, culturels, sportifs ou de loisirs  
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES LÉTOURNEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'accorder les aides financières suivantes dans le cadre de la Politique d'aide financière aux organismes communautaires,

culturels, sportifs ou de loisirs :

345 \$ à l'École de musique Miransol pour la location de la Maison de la culture pour la Fantaisie musicale du 12 mai prochain.

200 \$ à la Société Alzheimer Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine pour la 12<sup>e</sup> édition de la Marche de la mémoire, le 27 mai prochain.

ADOPTÉE

18-04-113

4- Appel d'offres pour la vente de la Vieille prison et de l'édifice municipal de Tourelle

CONSIDÉRANT qu'il s'agit du sixième appel d'offres pour la vente de la Vieille prison et du troisième appel d'offres pour la vente de l'édifice municipal de Tourelle.

CONSIDÉRANT que nous n'avons reçu qu'une seule soumission de 500 \$ pour la Vieille prison lors du dernier appel d'offres.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR CHARLES SOUCY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que le conseil autorise un appel d'offres pour la vente de la Vieille prison et de l'édifice municipal de Tourelle.

Que le prix de vente minimal soit fixé à 4 000 \$ pour la Vieille prison et à 20 000 \$ pour l'édifice municipal de Tourelle.

ADOPTÉE

5- Dépôt du rapport d'activité de la trésorière requis par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités

Le rapport d'activité de la trésorière, tel que requis par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, est déposé au dossier de la présente séance pour en faire partie intégrante.

6- Période de questions

Monsieur Deschênes répond aux différentes questions des personnes présentes dans la salle.

18-04-114

6- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ PAR SIMON PELLETIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la séance soit et est levée à 9 h 18.

ADOPTÉE

SIMON DESCHÊNES  
MAIRE

ME SYLVIE LEPAGE  
GREFFIÈRE

SL/hl

\*\*\*\*\*

